

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :  
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

**Date d'émission** 27-févr.-2018

**Date de révision** 11-juin-2018

**Numéro de révision** 1

**Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA  
SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**

**1.1. Identificateur de produit**

**Code du produit** 50628 - PBV000111

**Nom du produit** MFC Blue

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation recommandée** Utilisation industrielle uniquement.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la  
fiche de données de sécurité**

**Nom du fournisseur** Cafetto

**Adresse du fournisseur** 12 Coglin Street, Brompton SA 5007 Australia  
Parkstraat 83 2514JG Den Haag, The Netherlands;  
160 Robinson Road, #17-01 SBF Centre, Singapore 068914

**Numéro de téléphone du  
fournisseur** Australia: +61 8 8245 6901  
New Zealand: 0800 772 227  
USA: 206 462 5212  
EU: +44 20 7193 7370  
Singapore: 800 616 3122

**E-mail du fournisseur** enquiry@cafetto.com

Pour plus d'informations, contacter.

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

**Numéro d'appel d'urgence** Aucune information disponible

**Numéro d'appel d'urgence** Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

|        |     |
|--------|-----|
| Europe | 112 |
|--------|-----|

## Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

|  |                      |
|--|----------------------|
| Corrosion/irritation cutanée                 | Catégorie 1 - (H314) |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 1 - (H318) |
| Toxicité aquatique aiguë                     | Catégorie 3 - H402   |

### 2.2. Éléments d'étiquetage



**Mention d'avertissement**                      **Danger**

#### Mentions de danger

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H402 - Nocif pour les organismes aquatiques

#### Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P264 - Se laver la peau soigneusement après manipulation

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P405 - Garder sous clef

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

#### Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public

Ce produit exige des fermetures non ouvrables par des enfants en cas de mise à disposition du grand public

### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible



### Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 Substances

Sans objet.

#### 3.2 Mélanges

| Nom chimique  | N° CE         | CAS-No     | % massique | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]                  | N° d'enr. REACH          |
|---|---------------|------------|------------|--|--------------------------|
| Sodium metasilicate, pentahydrate                   | 600-279-4     | 10213-79-3 | 1-10%      | Met. Corr. 1 (H290)<br>Skin Corr. 1B (H314)<br>STOT SE3 (H335)             | Aucune donnée disponible |
| Ethylene diamine tetraacetic acid, tetrasodium salt | 200-573-9     | 64-02-8    | 1-10%      | Acute Tox. 4 (H302)<br>Eye Dam. 1 (H318)                                   | Aucune donnée disponible |
| Benzyl dimethyl dodecyl ammonium chloride           | -             | 139-07-1   | 1-10%      | Aucune donnée disponible   | Aucune donnée disponible |
| Ethoxylated Alcohol                                 | Not Available | N/A363     | <1%        | Skin Irrit. 2 (H315)<br>Aquatic Acute 1 (H400)<br>Aquatic Chronic 2 (H411) | Aucune donnée disponible |

#### Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

### Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS

#### 4.1. Description des premiers secours

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| <b>Conseils généraux</b>    | Consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.  |
| <b>Inhalation</b>           | Transporter la victime à l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas pratiquer la bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve anti-retour, ou autre dispositif médical respiratoire approprié. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Risque d'œdème pulmonaire retardé. Consulter immédiatement un médecin. |
| <b>Contact avec la peau</b> | Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter immédiatement un médecin.   |
| <b>Contact oculaire</b>     | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.   |
| <b>Ingestion</b>            | NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité   |



d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

**Protection individuelle du personnel de premiers secours** Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Sensation de brûlure.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note au médecin** Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique. Ne pas administrer d'antidote chimique. Une asphyxie due à un œdème de la glotte peut se produire. La pression artérielle peut diminuer de façon marquée, et s'accompagner de râles humides, d'expectorations mousseuses et d'une tension différentielle élevée.

### **Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

**Moyens d'extinction appropriés** Aucune information disponible.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

##### **Dangers spécifiques dus au produit chimique**

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

##### **Produits dangereux résultant de la combustion**

Oxydes de carbone.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

##### **Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

### **Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Attention! Corrosive material. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les



personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

**Autres informations** Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage** Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## **Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Remarques générales en matière d'hygiène** Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions de conservation** Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

**Mesures de gestion des risques (RMM)** Sans objet.



## Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

#### Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

|  |   |
|--|---|
| <b>Protection des yeux/du visage</b>     | Écran de protection faciale.  |
| <b>Protection des mains</b>              | Porter des gants appropriés. Gants imperméables.  |
| <b>Protection de la peau et du corps</b> | Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.<br>Tablier de protection chimique. |

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Aucune information disponible.

## Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                       |                               |
|-----------------------|-------------------------------|
| <b>État physique</b>  | Liquide                       |
| <b>Aspect</b>         | Bleu                          |
| <b>Odeur</b>          | Caractéristique               |
| <b>Couleur</b>        | Aucune information disponible |
| <b>Seuil olfactif</b> | Sans objet                    |

| <u>Propriété</u>                              | <u>Valeurs</u>           | <u>Remarques Méthode</u> |
|---|--------------------------|--------------------------|
| pH  | 13.1                     | Aucun(e) connu(e)        |
| <b>Point de fusion / congélation</b>          | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e)        |
| <b>Point / intervalle d'ébullition</b>        | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e)        |
| <b>Point d'éclair</b>                         | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e)        |
| <b>Taux d'évaporation</b>                     | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e)        |
| <b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>           | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e)        |
| <b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>    |                          | Aucun(e) connu(e)        |
| <b>Limite supérieure d'inflammabilité</b>     | Aucune donnée disponible |                          |
| <b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>     | Aucune donnée disponible |                          |
| <b>Pression de vapeur</b>                     | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e)        |
| <b>Densité de vapeur</b>                      | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e)        |
| <b>Densité relative</b>                       | 1.12                     | Aucun(e) connu(e)        |
| <b>Hydrosolubilité</b>                        | Soluble dans l'eau       | Aucun(e) connu(e)        |
| <b>Solubilité(s)</b>                          | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e)        |
| <b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b> | Not available            | Aucun(e) connu(e)        |

|  |                          |                   |
|--|--------------------------|-------------------|
| <b>Température d'auto-inflammabilité</b> | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| <b>Température de décomposition</b>      | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| <b>Viscosité cinématique</b>             | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| <b>Viscosité</b>                         | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |

## 9.2. Autres informations

|                                     |                               |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| <b>Point de ramollissement</b>      | Aucune information disponible |
| <b>Masse molaire</b>                | Aucune information disponible |
| <b>Teneur en COV (%)</b>            | Aucune information disponible |
| <b>Densité de liquide</b>           | Aucune information disponible |
| <b>Densité apparente</b>            | Aucune information disponible |
| <b>Granulométrie</b>                | Aucune information disponible |
| <b>Distribution granulométrique</b> | Aucune information disponible |

## Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques                                   Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques                                   Aucun(e).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses**                                   Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

**Polymérisation dangereuse**                                   Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

### 10.4. Conditions à éviter

Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides, Bases, Agent comburant.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

## Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Informations sur le produit



|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>Inhalation</b>           | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif par inhalation. (d'après les composants). Inhalation of corrosive fumes/gases may cause coughing, choking, headache, dizziness, and weakness for several hours. Pulmonary edema may occur with tightness in the chest, shortness of breath, bluish skin, decreased blood pressure, and increased heart rate. En cas d'inhalation, les substances corrosives peuvent entraîner un œdème pulmonaire toxique. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.   |
| <b>Contact oculaire</b>     | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des brûlures. (d'après les composants). Corrosif pour les yeux et peut provoquer des lésions sévères, y compris la cécité. Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.  |
| <b>Contact avec la peau</b> | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des brûlures. (d'après les composants).  |
| <b>Ingestion</b>            | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des brûlures. (d'après les composants). En cas d'ingestion, provoque des brûlures de l'appareil digestif supérieur et des voies respiratoires. Peut provoquer une douleur brûlante et intense dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhées de sang veineux. Risque de diminution de la tension artérielle. Apparition possible de taches marronâtres ou jaunâtres autour de la bouche. Le gonflement de la gorge peut provoquer dyspnée et étouffement. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Rougeur. Brûlure. Risque de cécité. Toux et/ ou respiration sifflante.

### Mesures numériques de toxicité

#### **Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

|  |             |
|--|-------------|
| <b>ETAmél (voie orale)</b>                           | 4,930 mg/kg |
| <b>ETAmél<br/>(inhalation-poussières/brouillard)</b> | 33.44 mg/L  |

#### **Toxicité aiguë inconnue**

21.02682% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue  
 le mélange contient 5.9 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue  
 le mélange contient 21.02682 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue  
 le mélange contient 21.02682 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz)  
 le mélange contient 21.02682 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur)  
 le mélange contient 17.31834 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (poussières/brouillards)

### Informations sur les composants

| Nom chimique | LD50 Oral | LD50 Dermal | CL50 par inhalation |
|--------------|-----------|-------------|---------------------|
|--------------|-----------|-------------|---------------------|





|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| Sodium metasilicate, pentahydrate                   | = 847 mg/kg ( Rat )                    |  |  |
| Ethylene diamine tetraacetic acid, tetrasodium salt | = 1658 mg/kg ( Rat ) = 10 g/kg ( Rat ) |  |  |

### **Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

|   |  |
|---|--|
| <b>Corrosion/irritation cutanée</b>                 | Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque des brûlures.                                     |
| <b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b> | Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque des brûlures. Risque de lésions oculaires graves. |
| <b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>      | Aucune information disponible.   |
| <b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>     | Aucune information disponible.   |
| <b>Cancérogénicité</b>                              | Aucune information disponible.   |
| <b>Toxicité pour la reproduction</b>                | Aucune information disponible.   |
| <b>STOT - exposition unique</b>                     | Aucune information disponible.   |
| <b>STOT - exposition répétée</b>                    | Aucune information disponible.   |
| <b>Danger par aspiration</b>                        | Aucune information disponible.   |

## **Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### **12.1. Toxicité**

**Écotoxicité** Toxique pour les organismes aquatiques.

| Nom chimique  | Toxique pour les algues                         | Toxique pour les poissons  | Toxicité pour les micro-organismes | Daphnia magna (Puce d'eau) |
|---|---|--|------------------------------------|----------------------------|
| Ethylene diamine tetraacetic acid, tetrasodium salt | 72h EC50: = 1.01 mg/L (Desmodosmus subspicatus) | 96h LC50: = 41 mg/L (Lepomis macrochirus)<br>96h LC50: = 59.8 mg/L (Pimephales promelas) | -                                  | 24h EC50: = 610 mg/L       |
| Ethoxylated Alcohol                                 | 0.1-1   |  | -                                  |                            |

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

**Persistance et dégradabilité** Aucune information disponible.



**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**Bioaccumulation** Aucune information disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol**

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Évaluation PBT et vPvB** Aucune information disponible.

| Nom chimique  | Évaluation PBT et vPvB          |
|---|---------------------------------|
| Ethylene diamine tetraacetic acid, tetrasodium salt | La substance n'est pas PBT/vPvB |

**12.6. Autres effets néfastes**

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

## Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

**Emballages contaminés** Aucune information disponible.

## Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**IMDG** Non réglementé

14.1 Numéro ONU Non réglementé

14.2 Nom d'expédition Non réglementé

14.3 Hazard Class (select) Non réglementé

14.4 Packing Group (select) Non réglementé

14.5 Polluant marin Sans objet

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC Aucune information disponible

**RID** Non réglementé

14.1 N° ONU Non réglementé

14.2 Nom d'expédition Non réglementé

14.3 Classe de danger Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet



|   |                |
|---|----------------|
| <b>14.6 Dispositions spéciales</b>      | Aucun(e)       |
| <b><u>ADR</u></b>                       | Non réglementé |
| <b>14.1 N° ONU</b>                      | Non réglementé |
| <b>14.2 Nom d'expédition</b>            | Non réglementé |
| <b>14.3 Classe de danger</b>            | Non réglementé |
| <b>14.4 Groupe d'emballage</b>          | Non réglementé |
| <b>14.5 Danger pour l'environnement</b> | Sans objet     |
| <b>14.6 Dispositions spéciales</b>      | Aucun(e)       |
| <b><u>IATA</u></b>                      | Non réglementé |
| <b>14.1 Numéro ONU</b>                  | Non réglementé |
| <b>14.2 Nom d'expédition</b>            | NON REGULATED  |
| <b>14.3 Hazard Class (select)</b>       | Non réglementé |
| <b>14.4 Packing Group (select)</b>      | Non réglementé |
| <b>14.5 Danger pour l'environnement</b> | Sans objet     |
| <b>14.6 Dispositions spéciales</b>      | Aucun(e)       |

## Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations nationales

##### France

**Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

##### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

#### **Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

#### **Polluants organiques persistants**

Sans objet.

#### **Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)**

E2 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité chronique 2

#### **Substances dangereuses citées par la directive Seveso (2012/18/UE)**

#### **Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

Sans objet.



## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

## Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H290 - Peut être corrosif pour les métaux  
H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires  
H302 - Nocif en cas d'ingestion  
H312 - Nocif par contact cutané  
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques  
H318 - Provoque de graves lésions des yeux  
H301 - Toxique en cas d'ingestion  
H311 - Toxique par contact cutané  
H225 - Liquide et vapeurs très inflammables  
H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes  
H331 - Toxique par inhalation  
H402 - Nocif pour les organismes aquatiques

#### Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

#### Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

|         |                                 |      |  |
|---------|---------------------------------|------|--|
| TWA     | TWA (moyenne pondérée en temps) | STEL | STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis) |
| Plafond | Valeur limite maximale          | -    | Désignation « Peau »                                 |

#### Principales références de la littérature et sources de données

[www.ChemADVISOR.com/](http://www.ChemADVISOR.com/)

Date d'émission 27-févr.-2018

Date de révision 11-juin-2018

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006.

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

